

# Les classes populaires et la démocratie représentative en France : *exit, voice ou loyalty ?*

« Nous ne sommes pas représentés ! »

PATRICK LEHINGUE

« *Nous ne sommes pas représentés et voilà pourquoi nous posons cette question des candidatures ouvrières* ». C'est en ces termes qu'était posée, dans le fameux *Manifeste des 60* (ouvriers ciseleurs, monteurs en bronze, passementiers etc.), la question des conditions préalables à l'instauration d'une véritable démocratie représentative en 1864. Un siècle et demi plus tard, le constat de ce Manifeste (« *première charte de classe d'un mouvement ouvrier en voie de devenir adulte* » pour Marx) résonne amèrement. À l'Assemblée nationale élue en 2007, on ne comptait pas plus de 3 anciens ouvriers et 7 anciens employé(e)s, soit un niveau de représentation des classes populaires au Palais Bourbon (1,7 % du total des élus) régressant au niveau de 1885, après les « pics » enregistrés lors du Front Populaire (89 députés anciens ouvriers ou employés en 1936 soit un élu sur 7) et à la Libération du fait de la percée du PCF, de l'instauration de la représentation proportionnelle et du discrédit des élites collaborationnistes (98 représentants en 1945, soit près d'un député sur quatre). En 2012, la victoire de « la gauche » aux

élections législatives ne modifie plus ce processus d'extinction de toute représentation des milieux populaires au plus haut niveau (12 députés anciens ouvriers ou employés élus, 2,1 % des représentants, soit un coefficient de sous-représentation quasiment égal que l'Assemblée soit de droite ou de gauche<sup>1</sup>). *In abstracto*, une représentation statistiquement « parfaite », aurait dû assurer aux agents issus de ces groupes sociaux près de 290 élus (166 employés, 124 ouvriers).

Loin de ne valoir qu'au niveau national, ces « biais » croissants de représentation structurent aussi la compétition pour la conquête ou la préservation des positions de pouvoir locales. Les maires des communes de plus de 30 000 habitants n'étaient plus, avant le renouvellement de 2014, que 2,4 % (6 sur 260) à avoir été précédemment ouvriers ou employés du secteur public

1. On avait déjà assisté au même phénomène lors de l'alternance de 1981. L'Assemblée de gauche alors élue comptait moins d'élus anciens ouvriers ou employés (31, soit 6,4 % des députés) que l'Assemblée de droite sortante (44, soit 9 %).

ou privé, 12 fois moins qu'il y a trente ans (78 en 1983<sup>2</sup>). Ce processus doit certes beaucoup au recul progressif du « communisme municipal » (25 grandes villes perdues sur 61 entre ces deux dates<sup>3</sup>), mais il est également imputable aux nouvelles logiques de recrutement des cadres communistes<sup>4</sup>, qui, à partir des années 1980, sont plutôt les héritiers d'un engagement partisan familial que de la condition ouvrière (en 2008, moins d'un maire communiste sur six était issu du monde des ouvriers ou des employés contre plus de la moitié en 1983). Cette quasi-disparition des élus issus des classes populaires affecte tout le tissu local et elle est d'autant plus flagrante que s'élèvent les niveaux de responsabilité, donc la valeur politique des postes électifs<sup>5</sup>. Ainsi peut-on prédire pour les dix prochaines années, en prolongeant ces tendances « lourdes », une disparition complète des représentants issus des catégories socioprofessionnelles qui continuent pourtant à être numériquement majoritaires.

En ce sens, la démocratie « représentative » est littéralement prise en

défaut : les *représentants* peuvent-ils raisonnablement être considérés comme socialement *représentatifs* de ceux qu'ils prétendent *représenter* politiquement quand les coefficients de *représentation* statistique tendent vers 0 pour les plus démunis<sup>6</sup>. Sauf à considérer que l'ordre politique électif est « *représentatif* » dans la mesure où il « *représente* » (*i. e.* reproduit) assez fidèlement les inégalités et les rapports de domination qui structurent l'ordre social. Cette « représentation ségrégative » se vérifie en effet en matière de distribution du capital scolaire et des hiérarchies socioprofessionnelles qui en découlent, mais aussi en matière d'âge (sous-représentation des jeunes), de genre, ou de condition immigrée (1 % des députés en 2012), et s'avère particulièrement criante en France (patrie universelle des Droits de l'Homme), par rapport aux démocraties électives voisines.

Les hérauts de la démocratie représentative ou les juristes positivistes pourront certes objecter qu'il n'est écrit nulle part que les ouvriers (et, par extension, les citoyens issus des classes populaires, quelle que soit la définition qu'on en donne) doivent être nécessairement représentés par des ouvriers, ni que s'ils l'étaient, ils le seraient nécessairement mieux. Dans cette perspective, on rappelle que les rares élus issus du monde ouvrier l'ont quitté depuis longtemps et qu'après une expérience professionnelle parfois brève, ils sont devenus des permanents (syndicaux puis politiques) dotés d'intérêts spécifiques souvent éloignés de ceux de

2. Luc Rouban, « L'élite urbaine : les maires des villes de plus de 30 000 habitants de 1983 à 2008 », *Cahiers du Cévipof*, 3, 2014.
3. Pour une actualisation tenant compte du revers essuyé en mars 2014 (le plus grave depuis 1989), cf. Roger Martelli, « L'archipel urbain du PCF », *Métropolitiques*, 6 juin 2014.
4. Cf. Julian Mischi, *Le communisme désarmé. Le PCF et les classes populaires depuis les années 1970*, Marseille, Agone, coll. « Contre-feux », 2014.
5. En 2008, 10 % d'ouvriers parmi les conseillers municipaux des communes de moins de 500 habitants, moins de 1 % pour celles de plus de 100 000 habitants. 7 % d'adjoints au maires et 4 % de maires parmi les premières, aucun adjoint ou maire pour les secondes. Michel Koebel, « Les élus municipaux représentent-ils le peuple ? Portrait sociologique », *Métropolitiques*, 3 octobre 2012.

6. La probabilité relative pour un cadre supérieur d'être représenté par « l'un des siens » est près de 300 fois supérieure (267) à celle d'un ouvrier et 135 fois plus élevée que celle d'un employé.

leurs congénères. À tout prendre, cette loi d'airain de l'oligarchie énoncée dès 1911 par Roberto Michels pour le Parti social-démocrate allemand, fort d'un million d'adhérents et de 4 000 permanents, était sans doute moins discriminante que la situation présente où ces représentants (certes souvent atypiques) issus du monde du travail ont été remplacés, au parti communiste comme au parti socialiste, par de purs professionnels de la politique (désormais près de 20 % des députés français et près de deux fois plus parmi les nouveaux élus de 2007 et 2012) qui n'ont jamais connu d'autre expérience professionnelle que celle d'attaché parlementaire, de collaborateur de groupes d'élus, ou de membres du cabinet des maires, présidents de conseils généraux ou régionaux<sup>7</sup>.

Déni originel assez troublant : lors des épisodes révolutionnaires étatsuniens puis français, la question de la juste représentation des différents groupes composant le corps social a été quasi occultée lors des débats constitutionnels. Quand elle a été posée aux États-Unis, *la likeness* (similitude entre élus et électeurs) s'imposait comme idéal normatif et était ainsi justifiée : « *L'idée qui nous vient spontanément à l'esprit, lorsque nous parlons de représentants, c'est qu'ils ressemblent à ceux qu'ils représentent. Ils doivent être une image exacte du peuple : ils doivent en connaître les conditions de vie et les besoins, ils doivent éprouver ses misères,*

*et être enclins à poursuivre ses véritables intérêts* » (Smith, discours à la convention de ratification de New York, 1788). Deux siècles et demi plus tard, on ne saurait mieux dire et plus simplement.

Mais il ne s'agit pas simplement de déplorer que les assemblées élues ne soient pas le miroir fidèle des divisions et conflits d'intérêts qui traversent les sociétés. Au-delà, ce sont les conditions de prise en charge par le champ politique des intérêts et enjeux sociaux « externes » qui sont en cause de deux façons. D'une part, la socialisation dans tel milieu social puis l'exercice de telle activité professionnelle sont souvent au principe d'une sensibilité accrue aux problèmes qu'ils posent (l'urgence des fins de mois, le désarroi social, le désir de dignité et de reconnaissance), ces expériences sociales primaires fonctionnant comme matrices susceptibles d'engendrer telle prise de position politique ou de se soucier de tels groupes sociaux. D'autre part, même si la correspondance entre clivages sociaux et oppositions politiques a toujours été pour le moins indirecte, les homologies de positions garantissaient *a minima* une certaine reconnaissance par les différents groupes sociaux des points de vue défendus par « leurs » représentants. Mais l'homologie a d'autant moins de chances de jouer que l'écart entre les positions des représentés et celles de leurs porte-parole devient abyssal et/ou que l'espace politique est de plus en plus peuplé par des professionnels de la politique. La désaffection grandissante des milieux populaires pour les partis de gauche – observable dans toutes les démocraties occidentales électives – a de nombreuses explications, mais elle n'est sans doute pas sans rapport avec la raréfaction des élus

7. Dans les calculs de Luc Rouban (« L'élite urbaine : les maires des villes de plus de 30 000 habitants de 1983 à 2008 », art. cit.), si en vingt ans, la part des maires de villes de plus de 30 000 habitants issus du monde des employés ou des ouvriers passe de 17,3 à 2,4 %, celle des permanents politiques et des ex-collaborateurs d'élus progresse ainsi de 4,6 à 24 %.

qui, issus des milieux défavorisés, en avaient éprouvé les conditions d'existence et comprenaient, pour les avoir partagés, les réflexes et les catégories de pensée.

*In fine* et sauf accident historique (la Libération en France, par exemple), le champ politique est de plus en plus un univers séparé et clos qui n'obéit plus qu'à ses propres lois, structuré par ses seuls enjeux internes et déconnecté des luttes sociales qu'il est pourtant censé traduire officiellement et arbitrer.

### Défection, loyauté et prise de parole

En 1970, Albert O. Hirschman distinguait, « face au déclin des institutions et autres organisations », trois postures valant aussi bien pour les usagers (d'un service public), les consommateurs (d'un bien ou d'une marque), les militants (d'une association), voire les citoyens ou habitants (d'un pays) : la défection ou le retrait (*exit*), la prise de parole et l'expression publique d'un mécontentement (*voice*) et la fidélité souvent muette (*loyalty*)<sup>8</sup>.

Les réactions des classes populaires au déclin de leurs organisations, mais aussi à l'effacement du rôle correcteur et redistributeur de l'État social, à la fragmentation et à la précarisation de leur univers, au déclassement économique et symbolique de leurs positions et de celles de leurs enfants, peuvent se traduire dans l'ordre politique et électoral par ces trois types de réponse :

- L'*Exit*, soit des postures d'abstention de moins en moins intermittentes et de plus en plus systématiques pouvant

aller jusqu'à la non-inscription, ou, plus fréquemment, dans les cas de déménagement et de mobilité géographique, au refus – à *quoi bon* ? – de se réinscrire<sup>9</sup>.

- La *Voice*, que force est de devoir traduire par la production « protestataire » (mais de quoi et contre qui ?) d'un vote frontiste. La question de l'intensité de ces « préférences » électorales, moins constante que certains chiffres agrégés ne tendraient à le faire penser, mais aussi moins aléatoire qu'on l'a longtemps espéré – jusqu'à quel point ces votes traduisent-ils des convictions, sont-ils ajustés à l'offre politique frontiste et construisent-ils « un » électorat homogène ? – reste posée (comme elle l'est – avec une moindre acuité – pour les autres « électorats »).

- Troisième posture enfin, la « *loyalty* », fidélité (souvent muette chez Hirschman, ou procédant comme le suggérait Bourdieu, par délégation, procuration, remise de soi ou *fides implicita*<sup>10</sup>), c'est-à-dire – en traduisant librement – l'émission régulière et souvent massive de ce qu'il était convenu de nommer auparavant « *un vote de classe* » en faveur des « *organisations ouvrières* » (on garde à dessein la terminologie en vigueur dans les années 1960)<sup>11</sup>.

Même si ces trois postures sont loin de couvrir l'éventail de toutes les prises

9. Cf. Céline Braconnier, Jean-Yves Dormagen, *La démocratie de l'abstention*, Gallimard, 2007.

10. Pierre Bourdieu, « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 52-53, 1984.

11. L'expression « vote de classe » emprunte à la fois au mot d'ordre politique (révélateur, dans la tradition marxiste, d'une conscience de classe et de l'existence d'une classe pour soi) et au classement « savant » de certains politistes (dans la tradition anglo-saxonne, vote des *manual workers* pour le parti censé défendre les intérêts de ces travailleurs).

8. Albert O. Hirschman, *Défection et prise de parole*, Fayard, 1995 (1ère traduction : *Face au déclin des entreprises ou institutions*, Éditions ouvrières, 1972).

de position électorales concevables<sup>12</sup>, même si de nombreux électeurs passent fréquemment, au gré des séquences électorales, de l'une à l'autre, l'abstention, le vote frontiste et le vote en faveur des partis « de gauche » constituent bien les trois polarités qui structurent les rapports actuels des classes populaires à l'élection (*i. e.* à l'essentiel de ce qui constitue notre démocratie représentative).

### L'Exit : ignorer un jeu qui vous ignore

Le déclin de la participation électorale (souvent associé à la crise de la représentation) peut être daté du milieu des années 1980 et plus précisément de l'élection européenne de 1984<sup>13</sup> qui coïncide – ce n'est sans doute pas un hasard – avec le surgissement électoral du FN (10 % des voix contre moins de 1 % lors des européennes de 1979) et avec le « tournant néolibéral de la rigueur » (manifestations des sidérurgistes contre la fermeture des sites avalisée par le gouvernement Mauroy au printemps 1984).

12. Il existe également un vote régulier de certaines fractions des mondes ouvriers et des milieux populaires en faveur des partis de droite (un tiers des votants ouvriers durant la Cinquième République). Sauf exceptions (comme celle des présidentielles de 2007 et de la percée relative de Nicolas Sarkozy, candidat auto-proclamé de « ceux qui se lèvent tôt » et fervent défenseur de la « valeur travail »), ce type de vote s'est fortement contracté au cours des quinze dernières années au bénéfice de l'abstention et surtout du vote lepéniste.
13. L'élection des représentants au Parlement européen, organisée tous les cinq ans, peut servir de repère pour évaluer cette poussée régulière des taux d'abstention : 39 % en 1979, 43 % en 1984, 49,5 % en 1989, 52,5 % dix ans plus tard, 56,5 % en 2004, 59,5 % en 2009, 57,5 % en 2014 (soit un léger recul déjà observable en 1994, mais qui n'inverse pas la tendance à long terme).

On sait moins que cet *exit* croissant qui affecte, dans des proportions variables, tous les scrutins, s'accompagne d'une dispersion croissante des comportements électoraux en fonction de la position sociale des électeurs. Ainsi, les régions fortement industrialisées du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie qui étaient, au milieu des années 1970, les deux régions métropolitaines les plus civiques, affichent à partir des années 2000 des taux d'abstention supérieurs à la moyenne nationale. Les enquêtes Participation électorale de l'Insee – malheureusement interrompues en 2014 – révèlent que dès 1995<sup>14</sup> (après le double septennat de François Mitterrand), les « absents de la scène électorale » représentent globalement 20 % de la population électorale virtuelle (9 % de non inscrits et 11 % d'abstentionnistes constants aux deux tours des présidentielles de 1995). Guère supérieure à 10 % pour les cadres de la fonction publique et des entreprises, cette auto-exclusion des arènes électorales concernait alors 26 % des employés de commerce, 27 % des ouvriers non qualifiés, 31 % des chômeurs, 32 % des salariés en emploi temporaire. Sept ans plus tard<sup>15</sup>, la proportion globale de non inscrits et d'abstentionnistes constants est passée à 23 %, mais elle atteint 46 % pour les « bénéficiaires » du RMI, 36 % pour les résidents en zone urbaine sensible, 32 % chez les Français naturalisés. En cumulant les attributs sociaux qui disposent à l'abstention ou au vote, on obtient une

14. François Héran et Dominique Rouault, « La présidentielle à contre jour », *Insee Première*, 1995, 397.

15. Jugnot, Frémeaux, Insee, *Données sociales* 2010, p. 127.

probabilité différentielle de participation de 1 à 19<sup>16</sup>. L'écart de participation électorale entre les 50 cantons urbains les plus abstentionnistes (tous populaires) et les 50 les plus participatinnistes (tous résidentiels) a doublé entre les présidentielles de 2007 et les législatives de 2012<sup>17</sup>. Lors de ce scrutin, l'abstention apparaît comme la pratique « choisie » par la majorité des employés (51 %) et des ouvriers (59 %), ou par ceux qui disposent des revenus (- de 1200 €/ mois) les plus modestes (60 %)<sup>18</sup>. Le dernier scrutin européen (juin 2014) qui, selon les médias, aurait consacré le FN comme premier parti de France, prolonge cette dynamique d'abstentionnisme différentiel des électeurs les moins dotés en capitaux de toutes sortes<sup>19</sup>. Pour un taux natio-

nal moyen de 55 %, l'abstentionnisme des enquêtés ouvriers atteindrait 65 % en 2014 (68 % pour les employés, 69 % pour les chômeurs, selon Ipsos). 70 % des enquêtés appartenant à des ménages disposant d'un revenu annuel inférieur à 20 000 € se seraient abstenus contre 49 % de ceux disposant de plus de 50 000 €.

On ne le soulignera sans doute jamais assez : même en neutralisant, faute de données récentes disponibles, la question de la non-inscription, le premier « vote » des électeurs des classes populaires (qu'on les définisse par leur profession, leur niveau de revenu, de diplôme, la précarité de leur statut, ou leur lieu d'habitation) n'est pas *le vote frontiste*, mais bel et bien *l'abstention*, soit le refus réitéré de participer à un jeu dont on ne saisit plus (ou dont on saisit trop bien) les enjeux, ou si l'on préfère, la volonté, de plus en plus affirmée, d'ignorer des compétiteurs qui, au quotidien, « vous ignorent quand ils ne vous maltraitent pas ».

### **Loyalty : l'évanescence du « vote de classe »**

En 1967, on pouvait, sans grand risque d'être démenti, écrire : « *Class is the basis of British Party politics ; all else is embellishment and details* »<sup>20</sup>. Ce constat ne pouvait pas être exporté à l'identique, non seulement parce qu'il n'existait pas en France un parti et un seul directement issu du principal syndicat des travailleurs, mais aussi parce que les pratiques religieuses et la dichotomie

16. Cf. les calculs de François Héran en 1997 comparant sur trois années successives les probabilités d'abstention d'un jeune électeur d'une trentaine d'années, sans diplôme, vendeur embauché à titre temporaire, locataire de son logement à celle d'un enseignant diplômé du supérieur en fin de carrière, propriétaire de son logement (François Héran, « Les intermittences du vote. Un bilan de la participation de 1995 à 1997 », *Insee première*, n° 546, 1997).

17. D'un écart moyen de 8,3 points en 2007 (présidentielles), on passe à un écart de 17,1 en 2012 (législatives). Dans plus de la moitié des cas (27 sur 50), ces cantons étaient compris dans des municipalités communistes (Bobigny, Stains, Saint-Denis, Vénissieux, Vaulx-en-Velin) mais plus encore dans des communes autrefois dirigées par le PCF (Amiens, Le Havre, Reims, Saint-Dizier, Nîmes, Bourges, Calais, Drancy, Sarcelles, Le Mans) dans lesquelles la quasi-disparition des structures d'encadrement et lieux de sociabilités populaires (cellules locales, Comités CNL, fêtes de quartier) rend de plus en plus improbable la mobilisation électorale des agents sociaux les plus éloignés de la politique.

18. Sondage Ipsos pour *Le Monde* réalisé du 14 au 16 juin 2012 auprès de 3 000 personnes dans 414 circonscriptions avec duel gauche droite.

19. Ipsos Public Affairs, 22-24 mai 2014,

échantillon de 2048 individus interrogés par Internet.

20. Pulzer P., *Political Representation and Elections in Britain*, London, Allen and Ullwin, 1967.

tomie « public/privé » créaient par ailleurs des clivages concurrents. Reste qu'à la fin des années 1970 en France, à la faveur du départ du général de Gaulle et des promesses entretenues par la signature d'un programme commun de gouvernement à gauche, l'existence d'un « vote de classe » était avérée.

En 1978, 75 % des votants ouvriers (80 % de ceux travaillant dans le secteur public) se prononçaient pour un candidat de gauche aux élections législatives, ce pourcentage descendant à 66 % pour les employés de bureau, 62 % pour les cadres moyens, 47 % pour les ingénieurs, 43 % pour les artisans, 25 % pour les agriculteurs et les professions libérales, 12 % pour les gros commerçants. Si l'on précise la définition des classes (en intégrant socialisation familiale primaire, trajectoire professionnelle et entourage proche), la proportion de votants à gauche progressait à l'époque linéairement selon que les électeurs disposaient de 0 (40 %), 1 (62 %), 2 (67 %), 3 (78 %), 4 (85 %), ou 5 (100 % !) attributs ouvriers<sup>21</sup>. *Le désalignement de classe* commence avec l'arrivée du PS et de ses alliés au pou-

voir au début des années 1980 et coïncide avec la progression de l'abstention intermittente. La différence entre le pourcentage obtenu par le candidat socialiste au second tour des présidentielles de la part des ouvriers votants comparé à celui obtenu de la part de l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés est éloquent pour retracer cette chronologie : +19 en 1974 (68 % des votes ouvriers pour François Mitterrand contre 49 % en moyenne nationale pour la Sofres), + 15 en 1981, +14 en 1988, +10 en 1995 + 8 en 2007, + 4 en 2012 (56 % des votants ouvriers pour un score national de 51,4 % pour François Hollande, selon la Sofres).

Encore ne raisonne-t-on ici que dans une configuration de duel gauche/droite au second tour, donc en ignorant la présence électorale (significative à partir de 2004) du Front National. En le réintroduisant dans les calculs (cas d'un premier tour de présidentielles par exemple), le désalignement de classe est encore plus flagrant, même s'il conduit à relativiser l'idée (désormais bien ancrée) d'un FN premier parti des ouvriers.

### Évolution du vote ouvrier comparé à la moyenne nationale (1<sup>er</sup> tour)\*

	1978	1988	1995	2002	2007	2012
Gauche	70 % +17	63 % +14	49 % +8	43 % 0	40 % +2	43 % +2
Droite	30 % -17	20 % -16,5	30 % -13,5	31 % -6,5	44 % -8	22 % -16
Extrême-Droite	- -	17 % +2,5	21 % +5,5	26 % +6,5	15,5 % +5,5	33 % +14,5

\* Premier tour des présidentielles (sauf en 1978 : législatives). Sources Sofres Cevipof (sauf en 2012 : Ifop)

21. Le nombre d'attributs ouvriers est établi à partir de cinq questions posées aux enquêtés : premier emploi, profession actuelle, profession du père, de la mère et du conjoint. Cf. les contributions de Nonna Mayer, Etienne Schweisguth, Guy Michelat et Michel Simon, in Daniel Gaxie, *Explication du vote*, Presses de la FNSP, 1985,

Il resterait, pour compliquer mais aussi enrichir le tableau, à différencier les scrutins (haute ou basse intensité) et les périodes (selon que la gauche est dans l'opposition ou « aux affaires ») et surtout à cesser de raisonner sur les

seuls votants, en réintégrant – quand les « données », toujours fragiles, sont disponibles – les abstentions dont le taux chez les ouvriers n'était guère différent de la moyenne nationale en 1974 (énorme différence avec la situation présente).

En dehors même des facteurs structurels qui ont conduit à l'affaiblisse-

## La nouvelle *Voice* : les votes frontistes

Même si le syntagme désormais figé « *FN, premier vote des ouvriers* » doit être relativisé en tenant compte de la place prise par l'abstention ou la non-inscription, on ne peut pas nier l'existence de cette forme d'expres-

### Répartition des suffrages ouvriers (scrutin de basse intensité)

	Abstentions	Gauche	Droite	FN	Total inscrits
Régionales 2010 : gauche dans l'opposition (Opinion Way)					
Ouvriers	62,00 %	21 %	7,00 %	7 %	100 %
Total inscrits	55,5 %	24,5 %	14,5 %	5,5 %	100 %
écarts	+ 6,5	- 3,5	-7,5	+1,5	0
Européennes 2014 : PS majoritaire ( <i>Ipsos</i> )					
Ouvriers	65 %	10,5 % (dont PS 3 %)	9,5 %	15 %	100 %
Total inscrits	57 %	15 % (dont PS 6,5 %)	17,5 %	10,5 %	100 %
écarts	+8	-4,5 (dont PS 3,5)	-8	+4,5	0

ment tendanciel d'un « vote de classe » (de l'implosion du groupe ouvrier traditionnel à l'explosion de la catégorie des ouvriers de services, de la périurbanisation croissante à la marginalisation des lieux de sociabilité populaire, sans oublier la disqualification symbolique d'un groupe social autrefois « cause à défendre » et de nos jours « problème à résoudre » – pour reprendre la belle expression d'Annie Collovald –, on mesure à quel point les désillusions (quand illusions il subsistait) engendrées par les politiques publiques menées par « la gauche » ont conduit à une quasi-disparition du vote ouvrier en faveur du PS (à peine 3 % des ouvriers inscrits se seraient prononcés pour une liste socialiste en juin 2014), à une régression générale du vote de gauche (désormais inférieur de moitié chez les ouvriers à sa moyenne nationale) et à un vote sanction presque entièrement capitalisé par le FN.

sion de la colère, du ressentiment et du dégoût suscités par l'indifférence des responsables politiques vis-à-vis des problèmes et des aspirations des classes populaires.

On a longtemps soutenu l'idée que le vote frontiste était l'un des plus volatils qui soit<sup>22</sup>, mais il semble que, depuis les élections cantonales de 2011 et la percée du FN dans les zones rurales<sup>23</sup>, ce type de vote connaisse un véritable enracinement et qu'il n'ait plus rien d'un vote épisodique, contingent et « simplement »

22. Patrick Lehingue, « L'objectivation statistique des électorats : que savons-nous des électeurs du FN ? », in Lagroye (dir), *La Politisation*, Belin, 2003. .

23. Celles-là même où prédomine le sentiment d'abandon entretenu par la disparition des services publics, vecteurs d'implantation de la République au village à la fin du dix-neuvième siècle (postes, écoles primaires, gendarmerie, tribunal d'instance, mairie, réseau secondaire de chemin de fer). Cet enjeu, de plus en plus saillant, est laissé à la seule offre discursive frontiste.

protestataire. S'alimentant à de multiples sources dont la moindre n'est pas la tentation désespérée, après avoir tout essayé, de « voir » (comme au poker), confortée par la « malignité » (dans tous les sens du terme) de ses porte-parole qui ont su s'emparer, sinon des thématiques, du moins du lexique « classique » d'une gauche (qui l'a du reste abandonné « à la critique rongeuse des souris »<sup>24</sup>), en l'associant au clivage ethno-racial-religieux (là réside sans doute la plus grande victoire idéologique de l'entreprise frontiste), le vote frontiste n'est certes pas l'apanage des fractions les plus dominées de l'espace social. Ramené à la population globale des inscrits, les quartiers « bourgeois » ne sont parfois pas moins réceptifs à la tentation frontiste que les quartiers populaires.

Expérience très simple que chacun pourra reproduire pour toutes les villes de quelque importance. On a comparé à l'occasion des européennes de 2014, les résultats des dix bureaux de vote les plus résidentiels d'Amiens (situés dans le quartier dit Henriville, canton Amiens-Sud) avec les résultats des dix quartiers les plus populaires (situés dans

les cantons d'Amiens-Nord-Étouvie, Pigeonnier). Totalisé, le nombre d'inscrits est quasiment équivalent (respectivement, 11 462 et 11 604). En pourcentage des suffrages exprimés, la liste menée par Marine Le Pen obtient sur Amiens-Sud 14,7 % soit presque trois fois moins que dans les quartiers populaires d'Amiens-Nord (37,3 %). Mais la participation électorale s'élève dans le premier cas à 48,1 % contre 19 % dans le second. En suffrages bruts, 810 électeurs des quartiers résidentiels se sont prononcés pour la liste FN, pour 821 électeurs des quartiers périphériques, soit en pourcentage des inscrits, une différence de 0,008 %.

Reste que, lors des scrutins de haute intensité où l'abstention est moindre (présidentielle de 2012, par exemple), une analyse de corrélation menée sur les 4 000 cantons métropolitains confirme une forte association entre présence des ouvriers et vote FN : le coefficient – significatif au-dessus de 0.06 –, s'établit à + 0.50 pour la CSP ouvriers, contre + 0.12 pour les agriculteurs, - 0.37 pour les professions intermédiaires et - 0.53 pour les cadres

#### **Coefficients de corrélation les plus élevés entre CSP (2 chiffres) et votes M. Le Pen (en % des inscrits)**

Ouvriers Qualifiés de type industriel	0.41
Ouvriers non qualifiés de type industriel	0.41
Chauffeurs	0.35
Contremaîtres, agents de maîtrise	0.30
Ouvriers agricoles	0.26
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transports	0.20
Artisans	0.18
Agriculteur grande exploitation	0.13
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	0.10
Ouvriers qualifiés de type artisanal	0.09

24. On se souvient de Robert Hue « ambitionnant » de faire de son Parti, le parti « des gens »...

supérieurs. En calculant sur des classes plus fines (CSP à deux chiffres), le même constat s'impose.

À force de se contenter d'une dichotomie CSP+/CSP- (qui, outre le mépris de classe qui l'informe, résume bien l'indifférence contemporaine aux différences sociales), on manque désormais d'études statistiques de grande et de petite échelle qui permettraient de repérer clivages et tensions qui traversent les classes populaires. On sait l'importance de la variable générationnelle (plus forte propension au vote frontiste pour les plus jeunes), du niveau de qualification (spécialement chez les plus jeunes là encore), que le degré de syndicalisation tend à freiner la progression du vote frontiste, mais que le nombre d'attributs ouvriers tend désormais à l'alimenter et qu'il n'est plus certain qu'un statut un peu plus protecteur « immunise » encore de ce type de *Voice*<sup>25</sup>.

25. Pour Nonna Mayer, rendant compte de l'enquête *French Electoral Study*, « En 2012, ce ne sont pas les ouvriers précaires qui ont voté pour Marine Le Pen : eux ont préféré François Hollande dès le premier tour, quand ils ne se sont pas abstenus. En revanche les ouvriers

Mais, pour tenter de rendre raison de ce qui, vu de loin, peut sembler déraisonnable, pour essayer de comprendre sans trop épingler, peut-être devrait-on retourner la problématique et à la sempiternelle question « *pourquoi les classes populaires votent-elles FN ?* », préférer l'interrogation : « *pourquoi et au nom de quoi ne le feraient-elles pas, quand tout y invite ?* ». Ou cette variante : « *à qui demeurer loyal aujourd'hui et pourquoi ?* ». Retour au constat initial : « *nous ne sommes pas représentés* »... ■

non précaires ont voté à 36 % pour Marine Le Pen. Qui sont-ils ? Ceux qui ont peur de tomber : ils sont plus catholiques, ont un plus fort taux d'équipement des ménages, habitent davantage hors des grandes villes, ont un petit diplôme, un petit quelque chose qu'ils ont peur de perdre ».